la filière
CENTRE NATIONAL DE FORMATION
CFPTS

Direction Technique / Régie 2020

Stage de qualification / perfectionnement

Sécurité et sûreté des événements et manifestations culturels

NOUVEAU

Session 2020 : du 28 septembre au 2 octobre

1 semaine, 35h
20 participants

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer ses compétences d'analyse des risques, d'organisation et de conduite opérationnelle des domaines de la sécurité et de la sûreté au service des projets artistiques et culturels.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les logiques d'organisation de manifestations et/ou de projets artistiques en intégrant les domaines de la prévention des risques et de la réponse en termes de gestion de crise.
- Identifier les contextes juridiques applicables et les acteurs de la sécurité publique intéressés par son organisation (événements, spectacles).
- Réaliser une cartographie des risques du projet artistique (événement, lieu, spectacle).
- Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de sécurité globale (moyens matériels, organigramme et ressources humaines dédiées, organigramme de communication).
- Rédiger, planifier et mettre en œuvre les procédures et documents (dans l'esprit du Plan de Continuité d'Activité, son plan d'urgence et ses consignes générales et particulières), dans la perspective d'actions stratégiques, préventives et tactiques.
- Développer ses connaissances et aptitudes dans le domaine de la gestion de situation dégradée et/ou de crise.
- Fédérer son organisation autour de son dispositif global de sécurité.
- Concevoir et animer son « Poste de Coordination des Opérations » (monitoring de l'organisation et centrale d'engagement pour la conduite opérationnelle).
- Intégrer la pratique du retour d'expérience (RETEX) dans son organisation.

Public

Toute personne exerçant une fonction managériale au sein de son organisation (entreprise) et issue, ou en contact direct, de l'événement, du spectacle vivant et/ou de l'exploitation d'un site à vocation culturelle.

Prérequis

Justifier d'au moins deux ans dans une fonction managériale.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com

SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
NF SERVICE
Formation continue en alternance et hors alternance
www.marque-nf.com

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE
- Évocation des sources d'informations, du vocabulaire, des définitions, des travaux et ouvrages de références
- Organisation des services de l'État dans le domaine de la sécurité nationale
- Architecture des textes juridiques
- Organisation de/des responsabilités et des obligations de l'organisateur (de l'entreprise et de ses représentants)

B - ANALYSE DE RISQUES
- Évocation de trois dimensions de risques : risque systémique, stratégique et/ou opérationnel
- Cartographie des risques en perspective de la mise en œuvre stratégique de la sécurité au service du projet artistique
- Déterminer la méthode d'évaluation, les différents indicateurs et critères pour concourir à un objectif commun (le rendez-vous avec le public pour l'objet artistique)
- Analyse de gestion des flux et de forte densité de public

C - LES DIFFÉRENTS PLANS, DOCUMENTS ET MESURES
- Évocation des différents dispositifs étatiques existants (plan blanc, plan de sécurité publique, plan VIGIPIRATE, plan NRBC, plan PIRANET…)
- Mise en œuvre de sa stratégie à travers les différents documents et plans de maintien de son activité (dans l'esprit du plan de Continuité d'Activité, plan d'urgence et consignes générales et particulières)
- Planification des mesures de sécurité : évacuation, confinement, appel des services secours extérieurs, quittance d'une information, convocation de sa cellule de crise

D - APPROCHE DE LA MÉTHODOLOGIE DE GESTION DE CRISE
- Histoire de la gestion de crise ; définition de la crise et évocation de ces impacts
- Cartographie des acteurs et planification des relations avec les autorités compétentes
- Le centre opérationnel type - Poste de Coordination des Opérations – Centrale d'engagement et monitoring de son organisation
- Organisation de ses ressources - la « Force de Réflexion Rapide » ou Cellule d'anticipation
- Éléments de langage et communication de crise
- Leadership et management de la cellule de crise
- Les éléments pour un retour d'expérience en perspective d'une mise à jour de sa stratégie et tactique

Évaluation des acquis

Évaluation collective et permanente du transfert des connaissances acquises sur les situations de travail.

Validation

Attestation de fin de formation avec grille d'auto-évaluation sur les acquis de formation.

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Travaux de groupe et exercices - Études de cas pratiques.
Intervention de ressources humaines dites « Grands Témoins » (expert(e)s reconnu(e)s dans un domaine spécifique).

Intervenants pressentis

P. CUVELETTE : directeur technique; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs - remise de documentation.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier
92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com
SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093
Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire n° FR76313608846

Équipements et matériel technique

Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 28 septembre au 2 octobre.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 1 550 € HT par participant.
Le CFPTS est assujetti à la TVA (20%)

Lieu du stage
CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie…)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Directeur technique de spectacle et d'événement / élargissement du domaine de compétence
Direction technique - Encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence
Direction technique - Planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence
Direction technique - Gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'évènement / élargissement du domaine de compétence
Direction technique - Conduite de projet dans le spectacle et l'évènement / élargissement du domaine de compétence
Régisseur général / élargissement du domaine de compétence
CAO-DAO 2D sur logiciel AutoCAD / élargissement du domaine de compétence
CAO-DAO 3D sur logiciel SketchUp / élargissement du domaine de compétence
Évaluer des risques professionnels / perfectionnement

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com

SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846